Conseil de gestion de l'UFR de philosophie

Séance du mardi 10 décembre 2024

Etaient présent.e.s :

Collège A

Bessone Magali Giocanti Sylvia Marquer Eric Morel Pierre-Marie Quiviger Pierre-Yves

Collège B

Rateau Paul Yuva Ayse

Administration

Padovani Ouafae

Etudiants, membres titulaires

Bestauros Nicolas Bringazen Ambre Halidi Isma L'Utile Shane Royer Céleste

Etudiants, membres suppléants

Borry Balthazar

Personnalités extérieures

Delattre Michel Grellard Christophe

Invités

Chomenidis Stratis Fischbach Franck Jourdin Stéphane

Etaient représenté.e.s

Frerejouan Mathieu par Quiviger Pierre-Yves Marchand Stéphane par Quiviger Pierre-Yves

1. Informations

Pierre-Yves Quiviger accueille Stratis Chomenidis qui siège en tant que représentant des enseignants vacataires et contractuels et dont la suppléant est Marion Chottin.

Pierre-Yves Quiviger revient sur la situation de blocage au centre Pierre Mendès-France qui dure depuis 5 semaines. Les fermetures quotidiennes sont quasi-certaines avec néanmoins des plages d'ouverture tôt le matin et en fin de journée.

S'agissant des modes de rattrapage de cours la CFVU ne se prononcera pas, il revient aux UFR de s'arranger.

Shane l'Utile, représentant étudiant soulève le problème de l'évaluation des étudiants et demande si l'absence des 2 notes est valable sur le plan juridique. Pierre-Yves Quiviger souligne la différence entre la modification du contrôle des connaissances et la possibilité donnée aux présidents de jurys de modifier les modalités d'évaluation en cas de circonstances graves. L'important est de conserver le principe de deux notes, peu importe la manière dont elles sont recueillies, dans un contexte de crise.

Stratis Chomenidis précise que certains enseignants vacataires n'ont pas fait de rattrapage de cours, mais ont transmis aux étudiants des supports allégés. L'organisation d'un deuxième exercice est difficile, mais il est important d'avoir deux notes. La détermination des sujets d'examen est néanmoins difficile eu égard à la partie du programme qui n'a pas pu être enseignée en raison des blocages du centre PMF.

Sylvia Giocanti insiste sur le fait que la deuxième note peut contribuer à éviter les situations d'abandon.

Ambre Bringazen, représentante étudiante, demande s'il est prévu d'organiser des cours de méthodologie qui s'avèrent importants dans le cadre de la première expérience des étudiants de L1, afin de permettre de passer les examens terminaux dans de bonnes conditions.

Eric Marquer s'interroge sur les conclusions que le conseil de gestion doit tirer des réflexions qui viennent de s'exprimer.

Pierre-Yves Quiviger propose que le conseil se prononce sur la nécessité d'une évaluation sur deux notes afin de donner une chance supplémentaire aux étudiants. D'autres salles seront trouvées, endehors de Tolbiac, afin que les examens puissent se tenir.

Ayse Yuva demande si toutes les matières sont concernées. Pierre-Yves Quiviger précise que tous les responsables de matière ont été alertés.

Eric Marquer rappelle qu'en temps normal, il peut arriver que les 2 notes ne puissent pas être rendues et que, dans ce cas, on divise la note par 2. Pierre-Yves Quiviger pense qu'il faut réserver cette option aux cas où l'étudiant n'est pas en mesure de justifier son absence. Par ailleurs en cas de chevauchement avec un cours, il faut privilégier le devoir sur table.

Shane l'Utile demande si les sujets ont bien été envoyés en tenant compte des cours qui ont été délivrés. Eric Marquer précise qu'en Philosophie Générale les sujets n'ont pas nécessairement besoin de tenir compte du nombre de cours qui ont été délivrés – ils sont suffisamment transversaux pour être traités avec une partie des cours seulement. Pierre-Yves Quiviger précise de son côté que dans notre discipline, la contrainte du programme est moins forte d'une manière générale.

Sylvia Giocanti fait remarquer que l'absence de programme et le moindre nombre de cours favorise les candidats les plus privilégiés sur le plan culturel.

2. Approbation du compte rendu du conseil du 26 novembre 2024

Approbation à l'unanimité.

3. Adoption du profil du poste de maître de conférence en Philosophie allemande ouvert au concours en 2025.

Pierre-Yves Quiviger présente au conseil le contenu du profil de poste.

Sylvia Giocanti demande s'il est nécessaire que la personne recrutée assure des TPLE en langue étrangère allemand compte tenu du faible nombre d'étudiant.e.s concerné.e.s

Eric Marquer se demande s'il convient d'étendre la période couverte par le profil jusqu'au 21 siècle.

Pierre-Yves Quiviger considère que la période allant du 18^{ème} au 20^{ème} siècle est suffisante.

Franck Fischbach souligne que ce profil de poste va donner lieu à un nombre important de candidatures, il convient de déterminer une manière de raisonner sur celles-ci : soit on raisonne par domaine, soit on raisonne par auteur.

Christophe Grellard souligne que fiche devrait également préciser que le (la) candidat(e) devra être germaniste et afficher une bonne insertion au sein des réseaux internationaux.

La fiche suivante est proposée :

« Poste MCF Histoire de la philosophie allemande

Profil enseignement

Les enseignements seront à assurer dans l'ensemble des formations de l'UFR de philosophie, en particulier la Licence de philosophie (ainsi que les doubles Licences impliquant l'UFR de philosophie) et le Master de philosophie. Par ailleurs, la personne recrutée sera amenée à intervenir dans la préparation à l'agrégation de philosophie, en fonction du programme et des besoins de l'UFR. Elle assurera l'encadrement des étudiants. Elle prendra part aux responsabilités pédagogiques et administratives de l'UFR et de l'université et s'associera aux démarches de l'établissement visant à favoriser l'accueil, l'encadrement et l'orientation des étudiants.

Profil recherche

Le poste d'Histoire de la philosophie allemande est rattaché au Centre d'histoire des philosophies modernes de la Sorbonne (HIPHIMO, UR 1451). Les recherches des candidat.e.s devront porter sur l'histoire de la philosophie allemande (XVIIIe-XXe siècles) et relever prioritairement du domaine de la philosophie théorique (théorie de la connaissance, métaphysique...). La personne recrutée sera amenée à s'insérer dans des axes de recherche orientés vers une réflexion autour de l'histoire de la philosophie, ses pratiques et ses méthodes. Elle fera preuve d'une bonne insertion dans des réseaux internationaux et d'une maîtrise confirmée de la langue allemande. »

VOTE : un membre ne prend pas part au vote le reste des voix est pour

4. Questions diverses

Inscriptions pédagogiques du 2^{ème} semestre

Shane l'Utile s'interroge sur le caractère définitif des créneaux de cours proposés dans le message transmis aux étudiants dans le cadre de la campagne d'inscription pédagogique du 2^{ème} semestre.

Ouafae Padovani précise que les créneaux peuvent ne pas être tous définitifs, les salles n'ayant pas été confirmées par le service du planning de l'université.

Nicolas Bestauros précise que certaines UFR des doubles licences n'ont pas encore envoyé d'informations sur leurs inscriptions pédagogiques.

Pierre-Yves Quiviger précise qu'une harmonisation est impossible en licence 3 en raison du nombre important d'options.

Magali Bessone se propose de faire le lien avec les UFR concernées.

La séance est levée à 18h00.

Adopté par le conseil d'UFR du 14 janvier 2025